

Se poser les bonnes questions Une orientation facilitée

Comment prendre en compte les multiples réalités des différents usagers et, dans le cas qui nous intéresse, celle des enfants, sans en léser d'autres ?

Développer un projet d'espace public implique de se poser de nombreuses questions, tout en répondant à une somme de contraintes impératives.

La recommandation est d'inclure le questionnement itératif au cœur du processus de projet. Par exemple en se demandant comment un endroit va attirer naturellement les enfants. Quel nom vont-ils donner à un espace particulier ? Quels seront les éléments de nature à les rassurer ? Ou encore des questions liées à la sécurité que ressentent les personnes accompagnant des enfants.

Des espaces dédiés, appropriables, non-exclusifs

Comme les adultes, les enfants agissent dans l'espace public en fonction des usagers qui l'utilisent. Dans le contexte des abords de la gare de Lausanne, cette notion est particulièrement importante. De nombreux voyageurs pressés se déplaçant dans tous les sens, des véhicules motorisés en tout genre (bus, taxis, voitures privées), des vélos et des trottinettes : tous se partagent le même espace, le rendant d'autant plus difficile à appréhender par les enfants. Se trouver hors des flux dans un endroit où les limites sont clairement perceptibles permet de résoudre cette difficulté.

Les aménagements publics (banc, élément de décoration, œuvre d'art, etc.) fonctionnent généralement bien pour favoriser l'appropriation d'un espace par les enfants. En effet, s'ils ont une grande capacité à utiliser tout élément de l'espace public pour en faire un jeu, les enfants ont tendance à limiter le jeu spontané dans les espaces vides. Enfin, créer une place de jeux n'est pas une règle immédiate pour régler la « question enfant » dans l'espace public. Aux abords de la Place de la Gare de Lausanne, les enfants questionnés ne revendiquent pas ce type d'aménagement qui porte en lui de nombreuses questions (quel âge, quel type, quelle taille, etc.).

Aider les enfants à s'orienter est capital pour qu'ils puissent se déplacer librement dans l'espace public. Cela dépend de leur capacité à trouver des éléments de repères, sinon ils ont tendance à se déplacer au hasard. Peu sensibles à la signalétique, ils vont se déplacer en fonction de ce qu'ils voient et de ce qu'ils connaissent. En termes d'aménagement de l'espace public, cela signifie qu'il faut préserver le dégagement visuel tout en intégrant des signes distinctifs.

Le dégagement visuel implique de pouvoir porter le regard au loin, en se trouvant à 1m20 de hauteur. A ce niveau, les arbustes, les panneaux publicitaires et les voitures constituent autant d'obstacles visuels qui compliquent l'orientation. Les signes distinctifs existent selon leur unicité objective (bâtiment de grande taille, architecture unique, fonction spéciale) ou leur appréhension subjective (relation privilégiée avec un lieu, souvenirs personnels).

De l'interaction avec les rez-de-chaussée

L'espace public est physiquement et socialement indissociable des bâtiments qui le bordent et, naturellement, le définissent. Sa qualité peut énormément dépendre des interactions avec les rez-de-chaussée (présence d'un café par exemple). Les heures d'activités des enfants coïncident avec les horaires d'ouverture des établissements publics et des commerces, ce qui permet d'envisager un partage de certains usages.

Par exemple, les toilettes publiques ne sont pas des lieux agréables pour les enfants. Par contre, le fait d'avoir un magasin ou un café où il est possible d'aller aux toilettes est une véritable plus-value, notamment pour les familles. Le même genre de réflexions pourrait être appliqué à des jeux mobiles par exemple. Toujours difficiles à mettre à disposition en extérieur pour des questions d'entretien et de vol, de tels jeux pourraient ainsi être empruntés auprès d'un commerce bordant l'espace public.

→ Pour aller plus loin, rendez-vous sur : www.pousses-urbaines.ch



Des ateliers autour de la gare ont été menés avec 187 enfants et jeunes de Lausanne, puis des rencontres ont été organisées avec divers acteurs du projet Pôle Gare de la Ville de Lausanne.



Divers moments d'ateliers et la restitution en juin 2017 avec présentation du court-métrage et des maquettes.



2016 : PÔLE GARE Place aux enfants !

Dans le cadre du projet Pôle Gare de la Ville de Lausanne, le rapport des enfants aux places publiques a été questionné. Le but était d'élargir les démarches participatives liées aux futurs aménagements des espaces publics autour de la gare en prenant en compte le regard des enfants.

de dessins, des collaboratrices et des collaborateurs impliqués dans le projet Pôle Gare sont venus pour échanger avec eux. Une restitution a eu lieu à l'espace des Arches à Lausanne en juin 2017. Une exposition, des maquettes réalisées par des classes avec Ville en Tête, la projection d'un court-métrage et plusieurs discours ont permis de présenter l'ensemble de la démarche.

Semer : une place de la gare pour les enfants ?

Quand est-ce que l'on peut dire que l'on arrive à la gare, que va-t-on y faire, où et comment on y attend ? Où est-ce que l'on se sent bien ? Quelles sont les activités que l'on peut y faire ? Quels sont les bruits et les odeurs ? Quels gens peut-t-on y rencontrer ?

public en vue des futurs réaménagements. C'est en profitant des diverses démarches déjà engagées par le projet Pôle Gare de la Ville de Lausanne (visant à transformer les environs de la gare) que Pousses Urbaines a pu réaliser cette édition d'envergure.

Des ateliers avec sept groupes différents (issus d'APEMS, de classes d'accueil, de classe de développement et du CPHV) ont été menés en deux parties : une première fois sur le terrain autour de la gare et une seconde fois dans les lieux habituels des enfants et des jeunes. Lors de la seconde partie, en plus d'un retour sur le premier atelier et l'exécution

Cultiver : rencontres, dessins, recommandations

À partir de ces quelques questions simples, nous nous sommes rendus à la gare avec les enfants pour comprendre les éléments pouvant favoriser leur appropriation de l'espace

Et... récolter !

Créer un lieu dédié aux enfants n'est pas le but de cette édition. Le principe est de les considérer comme des usagers de l'espace public. Pour ce faire, nous proposons les recommandations de la page suivante. Afin de bien comprendre le contexte de cette édition et les réalités des enfants, un court-métrage a été réalisé : il se trouve sur le site pousses-urbaines.ch. De plus, un rapport à l'attention des concepteurs d'espaces publics synthétise constats et recommandations, dont voici un extrait.